

Termes de références

I. Informations générales

| | |
|--------------------------------------|--|
| Intitulé de l'expertise courte terme | Achat d'une prestation de conseil en communication stratégique |
| Bénéficiaire(s) | ANAPEC |
| Pays | Maroc |
| Durée totale des jours estimés (H/J) | 50 jours |

II. Contexte et justification de l'expertise courte terme

Le chômage au Maroc touche 1.580.000 personnes selon le HCP se situant à 13% à fin 2023. L'économie marocaine a perdu 157.000 postes d'emploi nets, résultat d'une diminution de 198.000 postes en milieu rural, et d'une augmentation de 41.000 postes en milieu urbain entre 2022 et 2023. L'analyse de ces chiffres fait ressortir une dynamique exceptionnelle de l'emploi rémunéré, et une fragilité de l'auto-emploi et de l'emploi non rémunéré principalement en milieu rural touché par des années successives de sécheresse. Le gouvernement consacre à cet effet la prochaine étape de son action à la centralité de la question de l'emploi comme une priorité nationale et sectorielle en vue d'un investissement et d'un développement sectoriel créateurs d'opportunités d'emploi et de travail décent.

Dans ce contexte, l'ANAPEC demeure un bras opérationnel des politiques, stratégies et programmes actifs d'emploi. L'évaluation de mi-parcours du Plan Stratégique de Développement ANAPEC 3E a permis de constater l'alignement des réalisations de ces deux dernières années avec les objectifs quantitatifs du plan. Ainsi, chiffre à l'appui, l'ANAPEC a pu concrétiser les réalisations suivantes :

- 353.525 nouveaux chercheurs d'emploi inscrits ;
- 168.123 entretiens de positionnement des chercheurs d'emploi avec une augmentation de 15% ;
- 168 234 bénéficiaires des Ateliers de Recherche d'Emploi en augmentation de 15% ;
- 30.934 employeurs prospectés en complément aux employeurs touchés dans la campagne de veille prospective sur l'emploi qui a touché 11 201 entreprises ;
- 134.259 bénéficiaires de mesures d'amélioration de l'employabilité en progression de 7% ;
- Une progression de 9% en matière d'insertion professionnelle via le salariat avec 258.002 insertions y compris le programme Awrach et le placement à l'international ;
- Une progression de 85% en termes d'accompagnement des porteurs de projets dont le nombre a atteint 7976 ; Ainsi qu'une évolution de 49% en matière d'unités économiques créées avec 2728 unités générant ainsi 4072 emplois.

A noter également que l'année 2023 a été riche en projets et chantiers structurants et stimulants notamment le lancement du programme « Ana Moukawil » et le déploiement du

programme Awrach 2.

La première étape du Plan Stratégique de Développement 2022-2026 a permis la mise en marche d'une première étape de transformation organisationnelle avec le déploiement en Juillet 2022 de la nouvelle organisation de l'ANAPEC sous l'orientation de son Ministère de tutelle, le Ministère de l'Inclusion économique de la Petite entreprise de l'Emploi et des Compétences. Cette étape a permis de renforcer et développer en parallèle trois principaux métiers de l'Agence, à savoir l'intermédiation sur le marché du travail au service des employeurs et des chercheurs d'emploi, aussi bien au Maroc qu'à l'étranger, l'entrepreneuriat et la TPE, et la mobilité professionnelle à l'international. La deuxième session du Conseil d'administration de l'ANAPEC tenue le 6 Mars dernier a permis d'acter une nouvelle feuille de route du Plan Stratégique de Développement à l'horizon 2026. Celui-ci sera baptisé le " Plan Stratégique de Développement ANAPEC 4 E" comme Emploi, Employabilité, Entrepreneuriat avec le lancement d'un nouveau Cap vers l'Excellence Opérationnelle.

Ainsi, ANAPEC 4E est élaborée autour de 4 axes formant ainsi un socle pour son projet d'entreprise sur la période à venir, qui sont définis comme suit :

Axe 1 : Le renforcement du positionnement de l'ANAPEC à travers un ancrage institutionnel au niveau national, régional et territorial à travers une stratégie de communication éclairée pour le grand public, les acteurs et partenaires

Axe 2 : Une nouvelle offre de valeurs élaborée autour des parcours spécifiques par cible (chercheur d'emploi, employeur, secteurs, porteur de projet et entrepreneurs) ;

Axe 3 : Un nouveau modèle relationnel interne et externe, qui prime la convergence, le partenariat, et la proximité ;

Axe 4 : Une excellence opérationnelle à travers un nouveau projet d'entreprise, basé sur le pilotage agile des activités et supporté par une digitalisation et simplification des processus.

La présente prestation s'inscrit dans le cadre de l'axe 1 visant un repositionnement de l'ANAPEC et une meilleure compréhension de ses missions et ses valeurs.

III. Objet de la mission

Les présents TDR ont pour objet de recruter un.e expert.e senior en communication pour l'élaboration de la stratégie et du plan de communication de l'ANAPEC pour la période 2024-2027.

IV. Objectifs de la mission

La mission a pour objectif d'accompagner l'ANAPEC à structurer son dispositif de communication institutionnelle et opérationnelle par segment à travers le développement d'une stratégie et un plan de communication détaillé par segment/cible et budgétisé.

V. Description de l'expertise

1) Activités prévues

Sous la supervision de la Division Communication et relations institutionnelles au sein de l'ANAPEC, l'expert.e travaillera avec l'équipe projet de manière multi-task et sera responsable des activités suivantes :

Activité 1 : Élaboration de la note méthodologique : Avant d'entamer une analyse détaillée de l'état des lieux, l'expert.e devra d'abord rédiger une note méthodologique complète pour établir les bases. Cette note inclura les guides d'entretiens internes et externes nécessaires pour recueillir des informations pertinentes auprès de diverses parties prenantes. Elle détaillera également le calendrier de mise en œuvre de la mission pour garantir que chaque étape soit clairement définie et alignée avec les objectifs généraux du projet.

Activité 2 : Analyse de l'état des lieux de la communication et diagnostic de l'image et perception de l'ANAPEC. Pour procéder à cette analyse, l'expert.e devra mener des entretiens internes et externes, organiser des focus groupes, organiser des ateliers de travail et brainstorming. A la fin de cette analyse, l'expert.e devra livrer un rapport qui détaille :

- Les forces et les axes de communication actuelle de l'ANAPEC à améliorer ;
- Les attentes des différentes parties prenantes ;
- La perception de l'ANAPEC par l'ensemble des parties prenantes ;
- Les axes d'amélioration pour renforcer l'image de marque de l'ANAPEC.

Activité 3 : Élaboration d'une stratégie de communication intégrée et alignée sur les objectifs stratégiques de l'ANAPEC. Le document de la stratégie devra clairement définir les objectifs de communication, les messages par cible/segment, les canaux de communication, les activités de communication et les indicateurs de suivi/évaluation.

Activité 4 : Élaboration d'un plan de communication détaillé par segment/cible et budgétisé. Le plan de communication à développer devra intégrer impérativement des actions et des supports orientés vers les populations vulnérables (Neets) et le Parcours d'Insertion pour les Jeunes.

Activité 5 : Identification des besoins en renforcement des capacités en matière de communication au niveau central et régional (Points focaux).

Activité 6 : Rédaction des cahiers de charges pour la mobilisation de prestataires pour la mise en œuvre des actions et des supports validés par l'ANAPEC et l'Assistance Technique, notamment pour les actions de renforcement des capacités et les besoins institutionnels.

2) Résultats attendus

- Une analyse approfondie de la communication actuelle de l'ANAPEC, accompagnée d'un diagnostic de son image et de sa perception par les différentes parties prenantes ;
- Les comptes rendus et les recommandations des différents ateliers de brainstorming et de partage organisés avec les parties prenantes ;
- La stratégie de communication de l'ANAPEC et son dispositif de déploiement, intégrant la stratégie dédiée aux NEETS avec un focus sur le Parcours d'Insertion pour les Jeunes dans les régions pilotes du Programme Sabil ;

- Le plan de communication détaillé et budgétisé, avec les indicateurs de suivi – évaluation et le calendrier de mise en œuvre ;
- Les cahiers de charge des actions et des supports à mettre en œuvre pour la mobilisation des prestataires.

3) Livrables attendus

- Une note méthodologique détaillée incluant :
 - Les guides d'entretiens internes et externes
 - Le planning de mise en œuvre de la mission
- Le rapport sur l'état des lieux de la communication, le diagnostic de l'image et des perceptions, ainsi que les recommandations ;
- La stratégie de communication en 2 versions : une succincte et une détaillée ;
- Une note sur les besoins en renforcement de capacités en communication au niveau central et régional (points focaux) ;
- Les cahiers de charge des actions et des supports à mettre en œuvre pour la mobilisation des prestataires, notamment pour les actions de renforcement des capacités et les besoins institutionnels.

VI. Lieu, Durée et Modalités d'exécution

Période de mise en œuvre : 24 JUIN 2024 - 20 Décembre 2024

Durée effective de la mission : 50 jours

| Mission ou activités | H/J ou montant forfaitaire |
|--|-----------------------------------|
| Élaboration de la note méthodologique | 3 |
| Analyse de l'état des lieux de la communication et diagnostic de l'image et perception de l'ANAPEC | 10 |
| Élaboration d'une stratégie de communication intégrée | 15 |
| Élaboration d'un plan de communication détaillé par segment/cible et budgétisé | 16 |
| Une note sur les besoins en renforcement de capacités en communication au niveau central et régional ; | 3 |
| Les cahiers de charge des actions et des supports à mettre en œuvre pour la mobilisation des prestataires. | 3 |
| TOTAL en H/J | 50 |

VII. Expertise et profil demandés

Le marché ci-présent pourra être attribué à un consultant individuel ou un bureau d'étude rassemblant les compétences ci-dessous. Dans le cas d'une candidature à plusieurs profils, l'organisation de ceux-ci devra être précisée dans une note de présentation.

Qualifications et compétences

- Diplôme universitaire (équivalent Master) en Marketing ou Communication ;
- Parfaite maîtrise du français et excellentes capacités rédactionnelles ;

- Parfaite maîtrise de l'arabe classique et de l'arabe dialectale ;
- Capacité à travailler en équipe et à collaborer avec les parties prenantes ;
- Rigueur, autonomie et sens de l'organisation.

Expérience professionnelle :

- Expérience professionnelle d'au moins 10 années dans le domaine de la communication institutionnelle ;
- Expérience acquise dans la communication dans le cadre des projets de coopération internationale ;
- Au moins 5 expériences dans l'élaboration de stratégies et de plans de communication pour des institutions publiques ou organisme de coopération ;
- Accompagnement dans la mise en œuvre d'au moins 3 stratégies de communication ;
- Très bonne connaissance du contexte institutionnel du Maroc.

VIII. Lieu de la mission

La présente mission se déroulera principalement au siège de l'ANAPEC à Casablanca et de manière accessoire, dans les bureaux de l'Assistance Technique du Programme Sabil à Rabat. Des déplacements sont également prévus dans les régions d'intervention du Programme Sabil.

IX. Candidatures

- Documents à envoyer obligatoirement :
 - CV avec références ;
 - Approche méthodologique ;
 - Offre financière.
- Date limite de candidature : **9 JUIN 2024**
- Les documents doivent être envoyés à l'adresse (taille maximum des pièces jointes : 10Mo. Utiliser un site de transfert pour des documents plus volumineux) : sabil.achats@expertisefrance.fr en indiquant en objet l'objet du marché « Conseil en communication stratégique ».